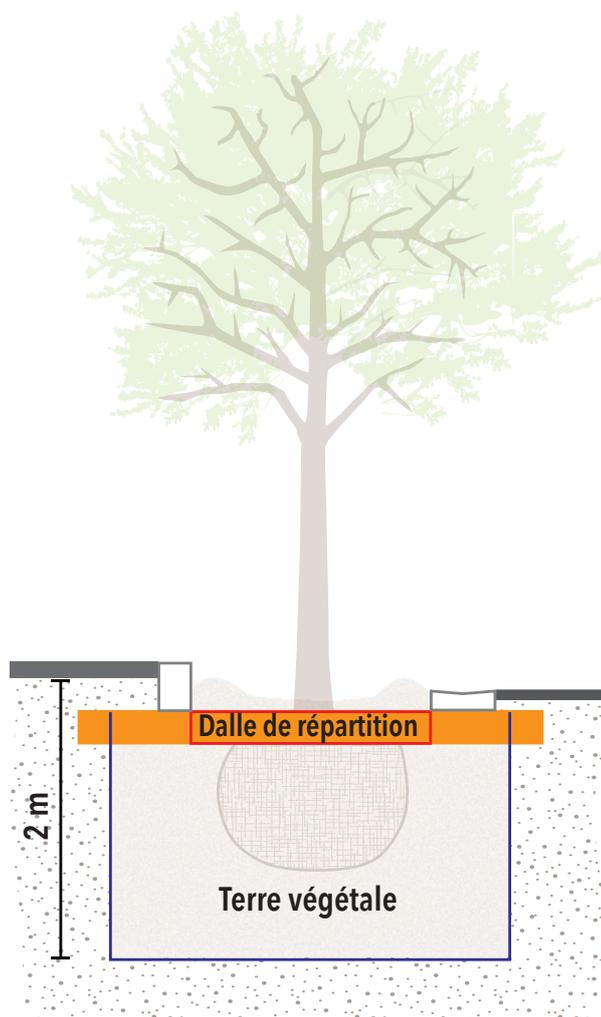
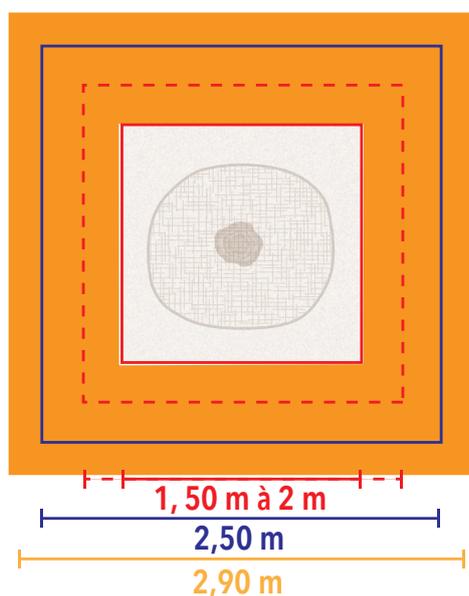


DALLES DE RÉPARTITION



DALLE DE RÉPARTITION - VUE EN COUPE



DIMENSIONS DALLE DE RÉPARTITION - VUE DU DESSUS

Les dalles de répartition sont mises en place pour **renforcer la structure de l'entourage d'arbre sur trottoir**.

Elles permettent la circulation automobile et le stationnement à proximité de l'arbre, sans affaissement du revêtement et sans compactage du substrat de l'arbre.

MISE EN ŒUVRE

- Réalisation de **dalles de répartition en béton armé** (treillis soudé) d'une **épaisseur de 15 cm** (dosage indicatif : 300 kg/m³) **au-dessus des fosses de plantation** après la mise en place de la terre végétale.
- Le coulage du béton se fait sur place, après disposition d'un **coffrage en bois et d'un film polyane ou géotextile sur toute la surface de la terre végétale, afin de ne pas la polluer**. Cette couche protectrice sera percée par la suite, lors de la plantation de l'arbre.
- Vérifier la mise en place du film polyane ou géotextile et les dimensions du coffrage **avant** le coulage du béton.
- Cette technique permet de sceller les bordures en même temps que la dalle est coulée, évitant la pose de solins qui réduisent la taille de la fosse.



AFFAISSEMENT D'UNE FOSSE DE PLANTATION

ouverture dalle de répartition
fosse de plantation
dalle de répartition